

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 060 440 26 00010

Déposé le : 08/06/2026

Sur un terrain sis à : 83 rue Eugène Boulenger
440 A 296

Pour : Remplacement clôture

DESTINATAIRE

Monsieur Frédéric ALLINS

83 rue Eugène Boulenger

60190 MOYENNNEVILLE

**OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur Frédéric ALLINS enregistrée sous le numéro DP 060 440 26 00010 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 08/06/2026.

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A MOYENNEVILLE, le 27/07/2026
Le Maire, Nicolas BOULLENGER



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général
des collectivités territoriales le 27/07/2026*

Affichage en Mairie de l'avis de dépôt de la demande le 29/07/2026